



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du 12 décembre 2016

Délibération n° 2016-1616

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégataires de services publics - Activité de production et de distribution d'eau potable déléguée à la société Eau du Grand Lyon - Exercice 2015

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Claisse

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 22 novembre 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 14 décembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Aggoun, Mmes Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Cachard (pouvoir à Mme David), Denis (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Burricand), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mme Leclerc (pouvoir à M. Compan), M. Piegay (pouvoir à M. David), Mme Runel (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), M. Veron (pouvoir à M. Jeandin).

**Conseil du 12 décembre 2016****Délibération n° 2016-1616**

commission principale :	proximité, environnement et agriculture
objet :	<b>Rapport des délégataires de services publics - Activité de production et de distribution d'eau potable déléguée à la société Eau du Grand Lyon - Exercice 2015</b>
service :	Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 17 novembre 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de service public et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

Par délibération du Conseil n° 2014-4458 du 13 janvier 2014, la Communauté urbaine de Lyon a approuvé le choix de la société Veolia Eau - Compagnie générale des eaux comme délégataire de service public pour son service de distribution publique d'eau potable dans le cadre d'un contrat d'affermage.

Le contrat de délégation de service public a pris effet le 3 février 2015 pour une durée de 8 ans. La société dédiée Eau du Grand Lyon a été créée par le délégataire pour exécuter ladite convention.

Le périmètre géographique de la délégation comprend l'ensemble du territoire de la Métropole, à l'exception des Communes de La Tour de Salvagny, Lissieu, Marcy l'Etoile, Solaize et Quincieux.

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil de la Métropole au titre de l'exercice 2015, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'un rapport d'activité assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs d'activités et financiers de l'exercice 2015 (février à décembre) :

Eau du Grand Lyon		Année 2015
activité	longueur du réseau (km linéaire)	3 960
	volume produit (milliers de mètres cubes)	84 962
	<i>dont usine de secours (milliers de mètres cubes)</i>	3 604

Eau du Grand Lyon		Année 2015
activité	volume facturé (milliers de mètres cubes)	66 125
	nombre d'abonnés	355 608
finances	produits d'exploitation	79 409 k€
	charges d'exploitation	66 472 k€
	résultat avant impôts	12 937 k€

En ce qui concerne l'activité, l'année 2015 est marquée par :

- des ventes d'eau supérieures aux prévisions du délégataire (+ 2 % contre un prévisionnel de - 1 % par an) principalement dues à la hausse du nombre d'abonnés, aux conditions météorologiques (fortes chaleurs) et à l'amélioration du rendement du parc des compteurs (renouvellements massifs dans le cadre du déploiement de la télérelève),
- un maintien des volumes produits au niveau de l'usine de secours ; le volume produit dépend des consignes d'exploitation (outre les fonctionnements réguliers programmés (2 fois 8 h par semaine et 3 essais 72 h en 2015), pas de fonctionnement en alerte en 2015,
- un nombre d'abonnés qui augmente de plus de 2 %, en hausse régulière sur une longue période en partie due à l'individualisation de compteurs et de contrats dans les immeubles anciens mais également au développement de l'agglomération,
- un rendement global de 78,04 % en 2015,
- un taux de renouvellement des réseaux de 13,7 kilomètres.

En ce qui concerne les principaux résultats financiers :

- Eau du Grand Lyon enregistre un résultat supérieur à son compte d'exploitation prévisionnel pour ce premier exercice,
- la hausse des produits provient, essentiellement, des ventes d'eau supérieures aux estimations, des volumes des travaux exclusifs et des prestations de services supérieures aux prévisions.

La baisse des charges correspond à des frais d'assurance optimisés, à l'absence de paiement de taxe foncière (les travaux des nouveaux locaux administratifs à Rillieux la Pape ayant été retardés), des frais de personnel inférieurs aux prévisions (déficit en terme de personnel par rapport à l'effectif prévisionnel), de l'optimisation des frais financiers et de la dotation aux amortissements inférieurs au compte d'exploitation prévisionnel du fait des retards sur les investissements (retard pour les nouveaux locaux administratifs notamment).

Le rapport du délégataire a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la CCSP le 25 octobre 2016. Il appartient donc au Conseil de la Métropole de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux du 25 octobre 2016, comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

**DELIBERE**

**Prend acte** du rapport 2015 produit par la société Eau du Grand Lyon au titre de la délégation de service public de production et de distribution d'eau potable.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2016.**